

LOI SCOUTE ET PROMESSE

La promesse

LA PROMESSE



Brésil 1982

La Promesse est l'engagement personnel que prend le jeune pour devenir scout ou guide :

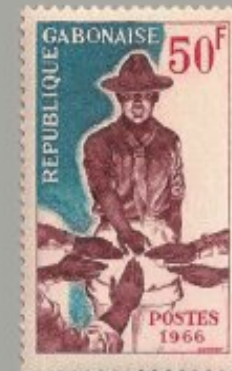
« Je promets sur mon honneur que je ferai de mon mieux pour :

- Accomplir mon devoir envers Dieu et mon pays ;
- Aider autrui en tous temps et toutes circonstances ;
- Obéir à la Loi de l'Eclaireur. »

Grèce 1960

Comme pour cet adolescent de la Grèce antique, la Promesse se prononce avec la main droite levée, plus trois doigts levés en salut scout (voir chapitre suivant).

C'est lors de sa Promesse que l'aspirant est autorisé pour la première fois à effectuer le salut scout.



USA 1950, Mali 1966, Gabon 1966, Centrafrique 1982, Dahomey (Benin) 1972

C'est une promesse (« je ferai de mon mieux ») et non un serment, mais elle est faite au cours d'une brève cérémonie destinée à marquer cet engagement personnel.